

CONTRAT
CDI temps plein

DATE PRISE DE POSTE
24 août 2026

CENTRE SOCIAL
Maurepas

LE POSTE

Nous recrutons **un.e auxiliaire de puériculture** pour rejoindre l'équipe de la petite crèche du centre social Maurepas à Simone IFF, disposant de 20 places.

Votre principale mission sera **d'accueillir et d'accompagner chaque enfant** et de **soutenir les parents dans leur parentalité**.

Dans ce cadre :

- Vous **accueillez et accompagnez les familles** dans leur fonction parentale
- Vous **contribuez à l'éveil de l'enfant, à son épanouissement et à son apprentissage** de la vie sociale
- Vous effectuez les **soins nécessaires auprès des enfants**, et vous vous assurez de son bien-être et de son confort
- Vous fluidifiez **l'échange d'informations** auprès des familles, du centre social et des partenaires

L'association disposant de 6 établissements d'accueil du jeune enfant, vous pouvez être amené à travailler dans une autre halte-garderie, ou petite crèche, que celle où vous êtes affecté, en remplacement ou en renfort.

LE PROFIL RECHERCHÉ

Vous êtes **titulaire du diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)**, et disposez d'une connaissance et d'une expérience préalable, auprès des publics en situation de fragilité.

Vous maîtrisez les **protocoles de santé et de soins**, connaissez le **développement moteur et psycho-affectif** des enfants et leurs besoins nutritionnels, savez repérer les indicateurs d'alerte et savez réagir en cas de besoin.

Reconnu(e) pour votre **discrétion** professionnelle, votre **impartialité**, votre **bienveillance** et votre **adaptabilité**, vous saurez créer un environnement sécurisant et stimulant pour les enfants.

Votre **aisance relationnelle** vous permettra d'animer des groupes d'enfants, mais aussi d'échanger individuellement avec eux ou avec leurs parents.

Force de proposition, vous appréciez le travail en équipe pluridisciplinaire où les compétences se complètent pour garantir la qualité d'accueil et de service. Le travail en collaboration avec les professionnels du centre social vous intéresse.

Une expérience dans un milieu associatif serait appréciée, ainsi que la connaissance de la PSU et du logiciel Mikado.

L'ASSOCIATION

Créée en 2003, l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) regroupe les **6 centres sociaux implantés au cœur des quartiers rennais**. Ces centres, ouverts à tous, sont des lieux d'accueil, de vie et de rencontres, où chacun peut participer à des activités, être accompagné, obtenir des réponses, s'impliquer dans la vie du centre...

Chez nous, tout est fait PAR et AVEC les habitants. Ils ont le pouvoir de proposer, d'agir et de décider.

Acteur majeur des crèches associatives à Rennes, l'ARCS offre également aux habitants des services de garde d'enfants avec ses **7 petites crèches situées au sein des centres sociaux d'environ 20 places chacune**. Ouvertes à tous, ces crèches sont des **espaces d'éveil pour les enfants** et de **soutien à la parentalité** pour les parents. A travers les centres sociaux, les familles bénéficient d'un accompagnement global, notamment avec des ateliers parents / enfants et des espaces d'échanges favorisant le lien familial comme les LAEP.

L'ARCS, c'est aussi un collectif de **130 salariés unis par des valeurs communes**. Nos équipes pluridisciplinaires travaillent chaque jour pour favoriser l'accueil, l'inclusion et le lien social dans les quartiers rennais, **en collaboration avec les bénévoles**.

LE POSTE VOUS INTÉRESSE ?

REJOIGNEZ-NOUS ET DEVENEZ ACTEUR D'UN PROJET SOCIAL AU CŒUR DU QUARTIER !

- Poste à pourvoir à **partir du 24 août 2026**
- **CDI à temps plein annualisé** (équivalent 35h par semaine), du lundi au vendredi
- Rémunération établie selon la convention ALISFA : pesée 21 – **2012,9€ brut mensuel** (hors ancienneté)
- Sous la **responsabilité hiérarchique de la directrice de la petite crèche du centre social de Maurepas - Simone IFF**
- **Avantages sociaux** :
 - mutuelle employeur de niveau 3, prise en charge à 65% par l'ARCS
 - titres restaurant d'une valeur de 8,80€ dont 55% pris en charge par l'ARCS
 - 8 jours de congés supplémentaires par an

CANDIDATEZ DÈS MAINTENANT !

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante en précisant votre souhait d'affectation :
recrutement@assoarcs.com